

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 30 (1950)
Heft: 1

Artikel: Quelques aspects économiques de l'Afrique du nord
Autor: Keller, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888253>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

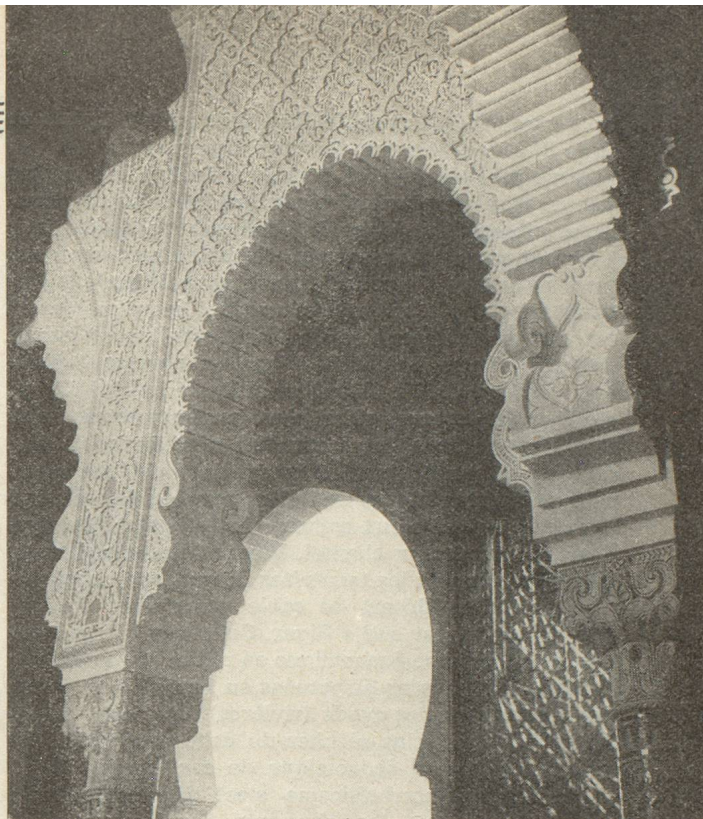
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques
aspects
économiques
de



(Photo Office marocain du tourisme)

L'AFRIQUE DU NORD

par

Paul Keller

Journaliste

LE Maroc, l'Algérie et la Tunisie, vieux pays chargés de légendes, de contes et de mystères, portent encore la marque d'une longue et prodigieuse histoire. L'empreinte d'un glorieux passé, les traces d'une haute culture ancestrale sont enracinées profondément dans l'âme archaïque de ce peuple mi-slave, mi-oriental. L'Européen reste stupéfait devant les multiples aspects de cette terre qui renferme des possibilités encore si nouvelles et si inattendues, que l'on peut dire que sa conquête n'a fait que commencer.

D'autres hommes, d'autres villes, d'étranges coutumes, d'étranges croyances, voici la première impression qu'offre l'Afrique du nord au voyageur qui arrive de la Métropole. Les rues sont emplies d'un peuple qui marchande, crie, rampe et mendie. On achète et on vend, on mendie et on vole, on chante et on joue ; et au milieu de tout cela des troupeaux de gosses singulièrement nombreux encomrent les rues (l'Afrique du nord double sa population en moins de 40 ans). Et ces enfants, encore marqués d'un pittoresque ancestral, voient naître à leurs yeux les formes d'un monde nouveau : la civilisation de l'Europe occidentale.

La richesse abondante du pays fait étrangement contraste avec la grande misère des masses, misère

devenue évidente et quotidienne, qui ne heurte plus personne et à laquelle les masses se sont résignées selon l'enseignement suprême de leur Prophète : « La paix éternelle est à qui vit sans désir ».

Les zones économiques.

L'aspect économique de l'Afrique du nord est bien défini. La physionomie du territoire a contraint les colons à adapter leurs cultures aux possibilités que leur offrait le sol et surtout le climat. La méconnaissance de ces possibilités a valu, voilà cent ans environ, de fortes pertes aux bailleurs de fonds métropolitains. L'ancien ministre de la guerre, Lamoricière, avait envoyé dans ces territoires des chômeurs parisiens pour leur procurer de nouvelles possibilités de travail : ces émigrés n'avaient cependant ni la persévérance, ni la connaissance nécessaires pour mettre en valeur le pays fraîchement conquis. Il s'ensuivit une crise générale de la colonisation, qui a nécessité par la suite beaucoup de courage et de bonne volonté pour recommencer l'expérience en 1851. Mais au terme de longs efforts et grâce à des recherches approfondies, le travail des colons fut couronné de succès. On reconnaît maintenant que

trois zones inégalement fertiles traversent l'Algérie et toute l'Afrique du nord, de l'est à l'ouest.

Ces zones de fertilité correspondent à la situation géographique et pluviométrique des différentes régions. La première zone longe la Méditerranée de Tunis à Oujda et se prolonge sur les côtes du Maroc espagnol jusqu'au sud de Tanger. C'est une **zone littorale** qui se caractérise par la culture de la vigne. Les vignobles et les plantations d'agrumes garnissent cette longue bande de terrain, large de 50 à 150 kilomètres environ et située à une altitude de 0 à 400 mètres. Plus au sud les vignes deviennent plus rares et font place aux fruits et primeurs: la **deuxième zone** est particulièrement favorable aux céréales et aux oliviers, alors que la **troisième zone**, celle des hauts plateaux de l'Atlas, peuplée de nomades berbères, se prête aux cultures de l'alfa et à l'élevage d'un très nombreux cheptel. Vient s'ajouter enfin une **quatrième zone** : les territoires du sud, qui comprennent l'immense désert de sable qui s'étend jusqu'à 2.000 kilomètres au sud d'Alger. Cette zone n'a pas une grande importance économique en raison de sa stérilité. Quelques palmeraies dispersées au hasard des chotts (marais salés) et des oueds (rivières) fournissent néanmoins d'appréciables récoltes de dattes et contribuent ainsi à la richesse économique de ces terres.

L'agriculture nord-africaine s'est développée très rapidement durant les cinquante dernières années. Les premiers colons qui portaient à la conquête de ces richesses n'en tiraient guère profit. Ce sont leurs enfants et petits-enfants qui, aujourd'hui, bénéficient de cultures organisées selon les conceptions des plus modernes. Ils sont devenus de véritables industriels de la terre et ne sont guère comparables aux paysans de la Métropole. Leur standard de vie s'est élevé et dépasse de loin celui de l'agriculteur européen. Le fait qu'il existe, dans le seul département d'Oran, 38 aérodromes privés, illustre suffisamment l'esprit d'initiative propre aux cultivateurs européens en Afrique du nord. On sait par ailleurs que cette agriculture n'a rien de commun avec celle de l'Europe occidentale : le colon nord-africain travaille avec l'aide d'une main-d'œuvre nombreuse, qui comprend fréquemment 20 à 30 personnes ou plus. Il a son chef du personnel, son directeur technique et régit le tout grâce à une comptabilité moderne et soignée.

Les résultats de la colonisation.

C'est en 1848 que l'ancien ministre de la guerre, Lamoricière, inaugura son programme de colonisation de la nouvelle province du continent noir. Cent ans de travail, d'effort et de conquête. Le plan Lamoricière fut-il un échec ou un succès? Essayons d'en dresser le bilan.

Voici, selon les statistiques officielles, les chiffres actuels de production annuelle dans les principaux secteurs économiques :

Signalons encore les gisements de fer, de cuivre, de zinc, d'étain, de molybdène, d'antimoine, de graphite, de vanadinite, de pétrole, d'amiante, de wolfram, de nickel et d'or. Les plus importants de ces gisements minéraux se situent au Maroc et en Tunisie où l'on trouve d'ailleurs les réserves de phosphate les plus importantes du monde.

Ainsi la terre nord-africaine est devenue une source d'abondance et de richesse. Les efforts et les peines des premiers colons se traduisent aujourd'hui par des milliards de francs de recettes tous les ans. L'Afrique du nord est devenue un centre d'attraction économique de premier ordre.

Néanmoins certains problèmes se posent. La croissance rapide de la population entraîne une abondance très marquée de main-d'œuvre, abondance que l'agriculture n'est pas en mesure d'absorber. L'industrie, qui ne s'est développée que faiblement, occupe environ 200.000 ouvriers en Algérie et 120.000 au Maroc. Le total des travailleurs agricoles atteint, pour ces deux pays, le chiffre d'environ 3,5 millions sur une population de 17,3 millions d'habitants, ce qui représente à peu près le 20 % contre 2 % seulement de travailleurs industriels (industries de plus de 50 ouvriers). Relevons à titre de comparaison que le recensement de 1939 a donné en Suisse 1/3 d'ouvriers travaillant dans des entreprises de 50 personnes et plus.

L'insuffisance du taux des salaires dans l'agriculture provoque une fuite de la main-d'œuvre agricole vers les centres industriels et les ports. En raison de la supériorité des salaires industriels, l'ouvrier est facilement tenté de quitter le bled pour s'établir en ville. Cette affluence de travailleurs ne peut cependant pas être absorbée par l'industrie actuelle et il en résulte de graves problèmes de chômage.

Certes, les gouvernements de Tunisie, d'Algérie et du Maroc ont entrepris depuis 1939 des efforts considérables en vue d'industrialiser leur pays, en particulier par une vaste action de mise en valeur des possibilités économiques du sous-sol, et d'améliorer par contre-coup le standard de vie encore arriéré des populations musulmanes.

Un exemple : l'industrialisation du Maroc.

Les richesses de ce territoire étaient complètement inexploitées avant l'arrivée des Français et avant la signature du traité de Protectorat, le 3 mars 1912 (Fès). Il y a donc 38 ans que le Maroc est sous protectorat français, tout en étant resté « Etat Chériffien ». Le premier recensement de la population marocaine donnait en 1921 un nombre total de 3,5 millions d'habitants. En 1946, on n'en compte pas moins de 8,5 millions. La population marocaine s'est donc accrue en 25 ans de 5 millions d'âmes. Elle a doublé en 18 ans. Ce développement démographique du Maroc est encore plus rapide que celui de la population californienne en Amérique du

Tunisie	Algérie	Maroc
Céréales 680.000 t.	Céréales 1.000.000 t.	Céréales 2.000.000 t.
Vins 1.600.000 hl.	Vins 15.000.000 hl.	Liège 20.000 t.
Huile 55.000 t.	Agurmes 172.000 t.	Alfa 41.000 t.
Cheptel 6.000.000 têtes	Raisin 14.000 t.	Phosphate 3.500.000 t.
Minerais fer 960.000 t.	Abricots 7.000 t.	Manganèse 101.000 t.
Eponges 100 t.	Figues 160.000 t.	Plomb 35.000 t.
Phosphate 2.000.000 t.	Dattes 110.000 t.	Cobalt 6.000 t.
	Olives 1.000.000 t.	Huile 120.000 t.
	Alfa 1.200.000 t.	Sucre 125.000 t.
	Liège 37.000 t.	Cheptel 18.000.000 têtes

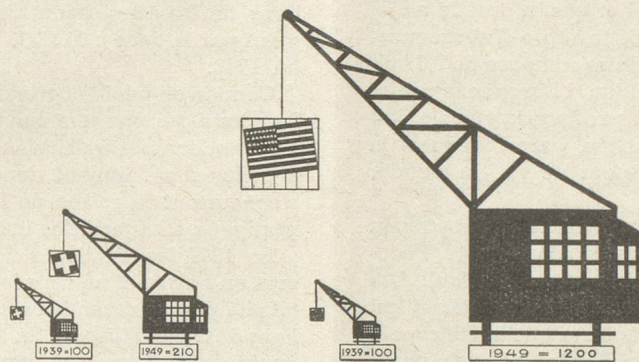
nord, qui se caractérise pourtant par une rapidité d'accroissement connue pour être la plus grande des États-Unis (cf. Salomon Wolff : « Les États-Unis, première puissance économique mondiale ».)

Cette constatation explique la nécessité impérieuse d'industrialiser le Maroc en vue de satisfaire les besoins croissants. Ce pays donne en fait l'exemple d'une industrialisation rapide et moderne. Il occupe actuellement 120.000 travailleurs dans l'industrie contre 7.200 en 1924. Il a fallu un grand effort financier et une dépense considérable d'énergie humaine pour réaliser la mise en valeur des possibilités économiques de ce territoire. Et l'on peut encore affirmer que celles-ci sont loin d'être exploitées pleinement. Tous les jours de nouvelles entreprises se créent. C'est ainsi que pendant les premiers mois de 1947, pas moins de 135 nouvelles sociétés anonymes furent créées, dont 53 exploitations industrielles et minières. Si l'évolution continue à cette cadence une crise industrielle et commerciale ne manquera pas de se produire bientôt.

Cet élan industriel fut particulièrement remarquable au lendemain du dernier conflit mondial, le Maroc étant devenu, au cours des hostilités en Europe, l'une des bases économiques les plus importantes. Toutes les branches de l'industrie accusent en effet une augmentation de production très rapide aussitôt après les hostilités, ce qui a entraîné une vive activité financière et commerciale.

La balance commerciale du Maroc reste néanmoins déficitaire (15 milliards de francs pour le premier trimestre 1949). L'exportation ne représente que le 28 % du mouvement d'affaires total, bien que la période actuelle lui soit particulièrement favorable en raison des excellentes récoltes et des rendements industriels plus élevés que jamais. Mais les difficultés d'écoulement sévissent de plus en plus sur les marchés étrangers et même métropolitains. L'indice des prix de gros ayant augmenté plus fortement au Maroc qu'en France métropolitaine (2.113 pour 20 produits à Casablanca) une certaine réticence des clients européens s'explique aisément.

Le total des importations marocaines représente, en 1948, 25,4 milliards de francs contre 9,9 milliards pour les exportations. La France métropolitaine tient, dans ce commerce extérieur, le rang de premier client (5,7 milliards de francs de produits importés du Maroc en 1948) et de premier fournisseur (14,15 milliards de produits exportés vers ce territoire). Les États-Unis d'Amérique suivent immédiatement la France avec, la même année, 161 millions de francs à l'importation en provenance du Maroc et 3 milliards de produits exportés. L'Angleterre se place au troisième rang, suivie dans l'ordre par la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie et enfin la Suisse qui a vendu au Maroc, en 1948, pour 108 millions de francs marocains contre 21,6 millions de marchandises achetées dans ce pays.



Alors que les importations nord africaines en provenance de Suisse sont 2,1 fois plus élevées en 1949 qu'en 1939, elles sont pour la même période 12 fois plus considérables en provenance des États-Unis.

Il sied enfin de relever que, dès le mois de mars 1948, le Maroc a institué un régime d'importation libre pour les marchandises américaines qui bénéficient d'un régime spécial et préférentiel en fait (voir à ce propos « Le Monde » du 1-11-1949 : « Les Américains ont-ils droit à un statut économique préférentiel au Maroc ? » par Camille Anbert).

L'Algérie.

Quant à l'Algérie, c'est le pays des vins nord-africains par excellence. C'est aussi en Algérie que furent entrepris les premiers travaux de colonisation en 1848, travaux qui ont servi plus tard d'expérience lors de la conquête économique de la Tunisie et du Maroc. Aujourd'hui l'Algérie est connue pour être une terre riche et fertile, mais aussi une terre « basse », pénible à labourer, difficile à irriguer et à mettre en valeur.

Néanmoins cette terre renferme, comme la terre marocaine, d'immenses ressources et de grandes possibilités. Le littoral de la Méditerranée a toujours eu la faveur des colons. Les plantations de vignes connurent un succès inespéré et leur production dépasse de loin les plus grandes et les meilleures productions viticoles du monde. L'Algérie est actuellement au premier rang des pays exportateurs de vin. Grâce à ses conditions climatiques extrêmement favorables, toute la côte algérienne est couverte de vignes qui s'étendent de Bône à Oujda, particulièrement denses dans les régions de l'ouest (le département d'Oran contient à lui seul les deux tiers de la surface totale des vignes algériennes) où les vins de Mascara jouissent d'une renommée mondiale.

Cette culture du raisin couvrait une superficie totale de 400.000 hectares en 1938, mais elle s'est réduite au lendemain de la dernière guerre de plus de 65.000 hectares. Aujourd'hui elles ont de nouveau atteint 354.000 hectares et l'on compte entreprendre encore une importante action en faveur de nouvelles plantations.

Le rendement par hectare dépasse en Algérie les meilleurs rendements enregistrés dans d'autres pays, pourtant également connus pour la richesse de leur viticulture. Ce rendement se chiffre à 39 hectolitres pour les récoltes qui ont suivi le dernier conflit mondial, contre 50 hectolitres pour les années 1938-39. Au Chili, les meilleures récoltes sont de 30 hectolitres par hectare et de 8 à 12 hectolitres en Europe (Italie). Cet avantage a permis aux colons algériens d'obtenir une grande production sur des superficies relativement réduites.

La récolte totale des vins s'élevait à près de 20 millions d'hectolitres avant la guerre et à 15 millions pour la récolte de 1949. Elle reste malgré tout bien inférieure à la production annuelle française qui, avec 60 millions

d'hectolitres, tient la première place dans le monde, suivie de l'Italie avec 40 millions d'hectolitres par an.

Pays	Production annuelle moyenne	Exportations mondiales	
		en hl.	en % du total
Algérie	18.300.000	13.700.000	70
Italie	40.300.000	1.600.000	9
France	61.000.000	900.000	5
Autres	79.200.000	3.000.000	16
Totaux	198.800.000	19.200.000	100

Deux faits favorisent l'exportation des vins algériens : d'une part l'abstinence de la population indigène et, d'autre part, les besoins croissants de la Métropole. Rappelons en effet qu'une vieille loi de Mohamed interdit aux Arabes de boire de l'alcool et que la grande majorité de la population observe cette règle d'abstinence. Comme la population de l'Algérie se compose de 7,5 millions de Musulmans et d'un million d'Européens seulement, il est évident que la forte production viticole doit s'écouler vers d'autres débouchés, parmi lesquels la France, le plus grand consommateur de vin du monde, figure en tête de liste.

L'importance primordiale du marché métropolitain est d'ailleurs un fait qui se vérifie dans toute l'économie algérienne et nord-africaine en général. Les graves problèmes de main-d'œuvre et de matériel qui se posent par exemple aux agriculteurs de la Métropole favorisent l'écoulement de la production agricole nord-africaine. La crise grave qu'a traversée l'agriculture métropolitaine après la libération a énormément intensifié les achats en Afrique du nord. L'Algérie, la Tunisie et le Maroc recherchent par conséquent la faveur de la clientèle française qui leur assure leur principal débouché. Mais les échanges se sont développés dans les deux sens et si l'Afrique du nord écoule une grande quantité de produits agricoles vers la Métropole, cette dernière lui envoie en échange du matériel d'équipement. Chacun sait, en effet, que l'industrie métropolitaine a déjà dépassé sa production d'avant-guerre et qu'elle engage actuellement de fortes sommes pour la conquête des territoires d'outre-mer. Ces investissements étaient de l'ordre de 62 milliards en 1949 et il est prévu de les augmenter à 86 milliards pour l'année 1950.

Les échanges entre la Suisse et l'Afrique du nord française.

Si nous considérons le volume total des importations suisses en provenance de l'Afrique du nord, nous constatons une reprise très rapide des échanges dès la fin des hostilités en Europe. Les livraisons de l'Afrique du nord à la Suisse avaient presque complètement cessé pendant les années de guerre. Elles s'élevaient à 6,7 millions de francs suisses en 1939 et représentaient alors 2,6 % du volume total des marchandises fournies par la France. Après la guerre, ces importations reprirent rapidement et s'élevèrent déjà à 9,9 millions en 1945, soit près du 7 % de l'ensemble de nos achats en France. En 1946, les livraisons de l'Afrique du nord en Suisse battent le record : 40 millions de francs suisses (9,3 % du total des importations de France). Ce courant de marchandises extrêmement important était constitué alors principalement par les achats de vin que la Suisse passait en Algérie : 260.000 hectolitres, 27,4 millions de francs suisses. Ces achats baissèrent rapidement par la suite : 115.000 hectolitres en 1947 et 90.000 en 1948.

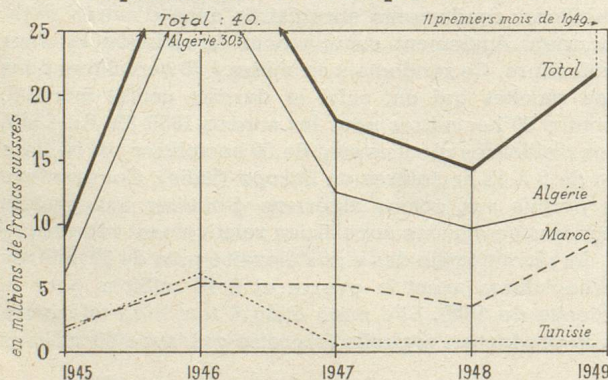
Comme on peut le constater par ces quelques chiffres, les vins algériens sont l'un des principaux éléments des exportations nord-africaines à destination de la Suisse. Si celles-ci ont diminué depuis 1946 de près de la moitié, c'est surtout en raison de la politique que notre pays a pratiquée à l'égard des importations de vins étrangers.

En 1947 les livraisons nord-africaines vers la Suisse sont en baisse et ne représentent plus que 3,37 % de la totalité des marchandises achetées en France (18,3 millions de francs suisses). En 1948 cette proportion descend encore plus bas pour atteindre enfin 3 % à la fin de l'année.

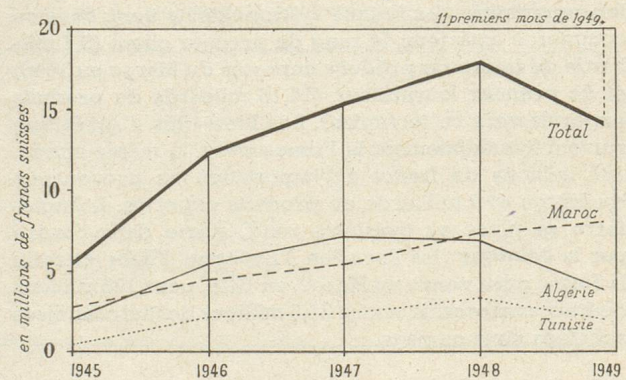
Quant aux exportations de Suisse, on sait que celles-ci — que ce soit à destination de la France ou de l'Union française — ne sont pas conditionnées essentiellement par les besoins de ces marchés, mais surtout par la quantité des devises suisses disponibles à Paris et les contingents que l'Office des changes veut bien mettre à la disposition des territoires d'outre-mer. Pour ce qui est de l'Afrique du nord, un examen sommaire et rapide des chiffres permet de constater que nos livraisons sont en baisse par rapport à nos exportations vers la Métropole. Ces livraisons sont surtout disproportionnées à l'effort immense que les territoires de l'Afrique du nord ont fourni en vue d'améliorer, de renouveler et de moderniser leur équipement industriel et agricole. Quand s'amorcèrent, au lendemain du dernier conflit,

ÉVOLUTION

des importations suisses en provenance de l'Afrique du nord



et des exportations suisses à destination de l'Afrique du nord



es efforts d'amélioration rurale en Afrique du nord, la contribution de la Suisse en matière de matériel d'équipement ne fut guère plus élevée qu'en 1938. Bien que la valeur de nos exportations vers ce territoire, en 1946, ait doublé par rapport à 1938, elle n'atteint que 3,6 % contre 3,5 % en 1938, du total des exportations suisses vers la France.

Les années 1947 et 1948 voient augmenter ce pourcentage à 4,3 % et à 4,9 %.

Les importations nord-africaines en provenance de Suisse s'élèvent pour 1948 à 18 millions de francs suisses (Métropole et Union française : 367 millions).

Les tranches prévues par l'accord commercial du 4 juin 1949 pour l'exportation suisse vers l'Afrique du nord représentaient 10,2 millions de francs pour la période du 1^{er} juin 1949 au 30 mai 1950 (3,6 % du total des exportations suisses vers la France). Mais ce chiffre sera dépassé à la suite des récentes mesures de libération prises par le gouvernement français pour l'importation dans la Métropole, en Corse et en Algérie. D'autre part le protocole signé le 1^{er} décembre après les pourparlers de la commission mixte franco-suisse prévoit l'octroi de contingents supplémentaires, non seulement pour certaines marchandises suisses destinées à la Métropole, mais aussi pour nos exportations vers l'Union française.

Il est donc difficile de fixer avec certitude les dernières tendances de la courbe des exportations suisses à destination de l'Afrique du nord. On sait toutefois que ces exportations s'élèvent, pour les 11 premiers mois de 1949, à 14 millions de francs suisses. Le résultat de l'année entière sera par conséquent inférieur, très vraisemblablement, à celui de 1948 que nous avons relevé plus haut (18 millions).

Quelles sont les raisons qui ont pu provoquer ce ralentissement, au moment même où l'industrialisation de l'Afrique du nord bat son plein ?

Le contingentement officiel des importations est évidemment l'une des raisons essentielles, mais le léger recul des ventes de marchandises suisses en Afrique du nord a aussi pour origine le relèvement de l'industrie métropolitaine au cours de ces deux ou trois dernières années. Les marchés de la Métropole se saturent de plus en plus et ses industries cherchent de nouveaux débouchés dans les territoires de l'Union française. C'est surtout le cas pour l'industrie des machines-outils qui engage actuellement de forts capitaux dans les possessions d'outre-mer. L'accroissement des livraisons métropolitaines se constate d'ailleurs dans tous les secteurs. La France veut en effet assurer elle-même l'équipement et la modernisation de ses territoires.

Mais en fait elle ne dispose pas des capitaux nécessaires pour réussir cette action sur une grande échelle. Il est donc compréhensible que l'Afrique du nord se soit adressée à d'autres bailleurs de fonds et en particulier aux Etats-Unis d'Amérique, ce qui lui a été largement facilité par sa qualité de pays participant au plan Marshall. Nous avons vu plus haut que le Maroc a même institué un régime économique destiné à favoriser l'apport de dollars.

L'Algérie a entrepris de gros efforts dans le même but. Pour assurer ses débouchés sur les marchés américains, elle a doublé ses importations en provenance des Etats-Unis pendant les années 1947-48. Il est certain que ce changement d'orientation économique se répercute indirectement sur les relations avec d'autres pays et en particulier avec la Suisse.

Les nouvelles possibilités d'investissement pour les capitaux suisses.

La mise en valeur des possibilités nord-africaines est surtout conditionnée par l'investissement de capitaux. Les finances algériennes et tunisiennes sont en parfait équilibre et l'administration réussit même à accumuler certaines réserves sur les budgets ordinaires. Ces réserves constituent le budget extraordinaire qui permet l'investissement de capitaux dans l'industrie minière et dans les barrages. Ces capitaux sont destinés aussi à favoriser la production des biens d'équipement. La réduction massive des impôts et des taxes contribue d'ailleurs pour une grande part à aider le développement des nouvelles industries.

Cette politique fiscale a permis à l'économie privée de l'Afrique du nord de prendre un nouvel élan depuis 1945. Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ont créé de vastes institutions de crédit pour la mise en valeur des propriétés indigènes et pour l'amélioration de l'équipement de l'agriculture arabe. Ces crédits n'ont fait qu'augmenter les demandes en biens d'équipement.

On s'est donc trouvé dans l'obligation de faciliter la création de nouvelles industries et les efforts entrepris dans ce domaine méritent d'être soulignés. L'Algérie, comme la Tunisie, favorisent en effet considérablement les entreprises d'équipement et, d'une manière générale, toutes les industries qui sont susceptibles d'absorber une partie de la main-d'œuvre actuellement au chômage. L'Algérie a créé un nouveau service à l'administration du Gouvernement général : le « Bureau des industries nouvelles ». Ce service se préoccupe essentiellement de l'établissement des nouvelles entreprises sur le territoire algérien. Il fournit de la documentation commerciale aux intéressés et favorise dans une large mesure tous les efforts d'industrialisation. Si l'on en croit ce qui nous a été dit, les industries étrangères seraient les bienvenues, mais elles ont la préférence lorsqu'elles peuvent justifier une participation majoritaire d'intérêts algériens.

En Tunisie des avantages sont également accordés aux sociétés privées étrangères, reconnues essentielles pour l'économie du pays. Ces avantages prennent fréquemment la forme de lettres d'établissement permettant à ces entreprises de figurer sur un plan d'industrialisation et de bénéficier d'exonérations fiscales ainsi que d'autres facilités. Les résultats de cette politique sont encourageants : la constitution et l'augmentation du capital des sociétés privées, de 1946 à 1948, représente des investissements de l'ordre de 2 milliards de francs français.

Ces possibilités sont susceptibles d'intéresser les entreprises suisses. Le marché français métropolitain est évidemment plus accessible depuis l'Afrique du nord que depuis la Suisse.

Plusieurs maisons suisses qui sont établies dans ces territoires jouissent d'ailleurs d'une grande prospérité et d'une excellente réputation. La Suisse contribuerait ainsi à mettre en valeur les richesses des terres nord-africaines et bénéficierait certainement dans une large mesure au développement des relations économiques qui s'ensuivrait entre elle et l'Afrique du nord.

Paul Keller